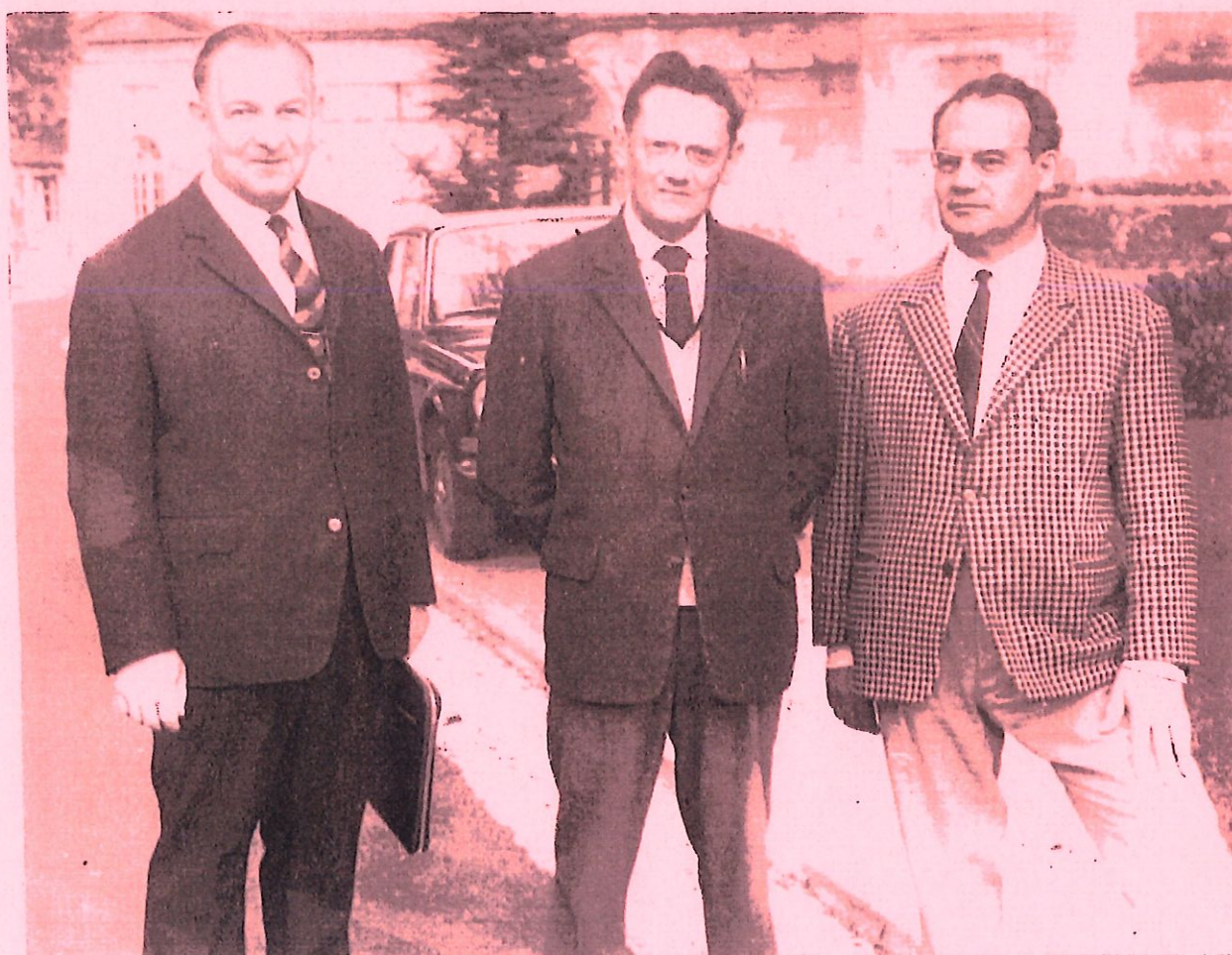


BULLETIN MUNICIPAL

DE MACQUIGNY

2023



Macquignyquoise, Macquignyquois,

Chers administrés,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Après les années compliquées relatives à l'épidémie de covid, nous avons enfin pu reprendre une vie normale, recevoir sa famille, ses proches, ses amis, se déplacer plus facilement pour le bien-être de tous mais restons prudents.

La fin d'année 2022 a été marquée par une crise énergétique sans précédent avec une hausse considérable de la facture pour se chauffer.

L'augmentation des matières premières et de l'alimentation impactent le budget familial et je ne vois pas une issue favorable à un retour à la normale sur cette année, j'ose me tromper.

Le budget de la commune sera impacté aussi où le conseil municipal et moi-même seront vigilants dans l'élaboration du budget 2023, mais malgré cela nous devons avancer dans les projets.

Comme évoqué lors de mes vœux, nous avons quelques soucis de retour de nos dossiers par l'architecte des bâtiments de France avec des refus ou avec des changements radicaux de nos projets initiaux ce qui engendre des coûts supplémentaires.

Nous sommes en train de finaliser le dossier de la vidéo-protection.

Il y aura malgré tout cette année, la pose de trois points lumineux, un à l'entrée de Macquigny en venant de Jonqueuse, un à la Marcotte, et un dans la rue de la briqueterie.

Il y aussi un projet d'enfouissement des lignes électriques sur une partie de la rue des patriotes et celle de Ricambourg (fin de semestre 2023 voir début d'année 2024).

Il y aura le commencement de l'étude de la construction du bâtiment communal suite à l'achat du terrain en 2022 mais qui ne sera pas finalisé avant 2026, le temps de trouver les finances nécessaires.

Une petite remise à niveau avec le remplacement de certains équipements de la cuisine. Pour toutes ses réalisations des demandes de subvention ont été déposées.

La grande nouveauté en ce début d'année sera la page internet de notre commune qui sera le moyen de communiquer plus rapidement avec vous, et aussi vous retrouverez un peu de passé de Macquigny, le présent, les associations et le compte rendu des réunions de conseil. (Mais je vous laisse le découvrir prochainement).

Le projet de réfection de l'église n'avance pas assez vite et nous allons nous réorienter par le biais d'une association où nous allons demander à nos aînés de nous aider mais tout bénévole est le bienvenu.

Merci aux membres du comité des fêtes pour la réalisation des manifestations qui ont lieu même si nous déplorons parfois un manque de retour des administrés.

Un grand merci au conseil municipal et aux employés communaux.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité.

Antoine de Saint-Exupéry

INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT

Téléphone : 03.23.61.13.54
Mail : commune-de-macquigny@orange.fr



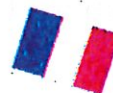
Le secrétariat est ouvert au public le :

Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00
Vendredi de 17 h 00 à 18 h 00
Samedi de 10 h 00 à 11 h 00

NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter à la Mairie munis de votre livret de famille et de votre carte d'identité afin de vous inscrire sur les listes électorales et de faire connaissance.

RECENSEMENT MILITAIRE



Le recensement est obligatoire pour toutes les jeunes filles et les jeunes hommes âgés de 16 ans.

Une attestation vous sera remise à l'issue de votre inscription en mairie.
Ce document vous sera demandé pour vous présenter à divers examens (permis de conduire, Baccalauréat, BEP...) et concours.
Sans lui, il ne vous sera pas possible de vous y présenter.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être prises tout au long de l'année.
N'attendez pas pour venir remplir le document de demande en Mairie !!!
Possibilité de vous inscrire en ligne

ÉTAT CIVIL
ANNÉE 2022

Naissances :

CRAME Julian, né le 29 mars 2022

RABATE Louise, née le 11 juin 2022

CRAME Leandro, né le 7 juillet 2022

Décès :

Mme CATTEAU Régine, le 20 février 2022.

Mme LECAT Solange, le 16 mars 2022.

Mme CRAME Corinne, le 31 mars 2022.

Mr GODFRIND Jean, le 7 août 2022.

Mme DEL RIO Mireille, le 17 août 2022.

Melle PLUCHART Julia, le 26 novembre 2022.



En l'espace de quelques heures, une véritable chaîne de solidarité s'est mise en place au sein de notre village. Après un appel sur les réseaux sociaux pour venir en aide aux UKRAINIENS afin de les soutenir dans cette terrible épreuve qu'ils traversent, la Mairie a organisée une collecte qui a déclenché un élan de solidarité sans précédent, des vêtements chauds, des sacs de couchage, du matériel de premier secours, hygiènes et aliments non périssables furent collectés en grand nombre dans nos locaux.

Nous vous sommes très reconnaissants pour vos dons qui ont été triés et acheminés en UKRAINE dès le début du conflit, nos remerciements ne pourront jamais égaler votre générosité MERCI







EGLISE SAINT MARTIN ET SAINTE ANNE

A Macquigny, les habitants sont fiers du monument au cœur de leur village, leur **église** qui les relie au Château fort de Guise et aux églises fortifiées de Thiérache !!
Le but n'est pas de la laisser couler si rien n'est fait mais bien de la restaurer afin qu'elle retrouve fière allure...

En ce début d'année, suite à un article paru dans la presse relatant cette problématique... Une dynamique semble avoir inspiré plusieurs d'entre nous qui pourrait semble-t-il déboucher sur **une association de sauvegarde de l'édifice** !!
Nous allons pouvoir partir à la recherche d'aides, de subventions...pour entreprendre ce chantier de restauration...

Dès ce printemps, nous allons à nouveau l'ouvrir au public pour les visites le mardi après-midi selon la disponibilité des uns et des autres...**si cela vous dit de rejoindre l'équipe, ce sera avec plaisir** !! Tant pour le partage du temps que des connaissances...

Dans cette église, il y a moyen de voyager en admirant ses décors architecturaux marquant différentes époques mais aussi à travers ses vitraux flamboyants des Frères MAUMEJEAN qui nous guident à travers le temps et l'histoire !!

Sur ses petits blasons, il est fait référence aux familles « nobles » du village mais aussi au pape (en 1962) issu de Venise en Italie, Sur un vitrail du chœur, nous partons à Amiens en 334 avec Saint-Martin qui donne la moitié de son manteau à un pauvre (charité de Saint-Martin) puis sur un autre vitrail dans la nef, nous partons en Bretagne à la basilique de Sainte-Anne d'Auray !!

· Finalement, comme pendant la période des fêtes de Noël où le sapin est revêtu de son habit de lumière, nous serions heureux que notre belle église retrouve le même rayonnement, comme l'aurait tant souhaité l'Abbé BOUCHOIR dernier curé de la paroisse initiateur des premières recherches historiques de celle-ci !!

SOCIETE DE CHASSE DE MACQUIGNY



Monsieur le Président, les membres du bureau et les chasseurs de la Société de Chasse de Macquigny vous souhaitent une **EXCELLENTE ANNEE 2023 !!**

En cette année 2022, les chasseurs ont retrouvé une activité de détente dans des conditions normales. Ils ont pu à nouveau se retrouver autour d'un café et une tranche de brioche avant d'écouter les consignes de leur Président pour démarrer leur journée de chasse au petit gibier !

La Société de chasse avec le soutien de la Fédération des Chasseurs de Petits Gibiers a maintenu la réintroduction de la Perdrix Grise comme l'an passé.

Pour **la chasse au gros gibier**, il a été décidé de modifier les horaires afin de pratiquer l'activité avec des horaires en continu, il n'y a plus de pose le midi !!

Mais la grande nouveauté de cette année 2022 a été la possibilité d'organiser une Assemblée Générale avec remise des comptes et surtout la mise en place de **nouveaux statuts !!!**

UNE INITIATIVE QUI A DU SENS

A l'occasion d'octobre Rose , le mois pour la prévention et la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la mairie s'est mobilisé, pour la première année, afin de soutenir l'initiative.

Quels sont les principaux facteurs de risques du cancer du sein ?

Un certain nombre de facteurs de risque du cancer de sein sont connus aujourd'hui

- L'âge
- Les antécédents familiaux
- Le mode de vie

Il est recommandé de réaliser

- Une mammographie tous les deux ans à partir de 50 ans
- Le dépistage génétique pour les personnes ayant été identifiées comme à risque élevé

Nous comptons sur vous l'an prochain pour venir participer et nous proposer de nombreuses initiatives pour amplifier ce mouvement au sein de notre village.





Le Comité des fêtes de Macquigny,

Vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont apporté leur aide et leur soutien lors des manifestations dans l'année qui vient de s'écouler.

Nous remercions également tous les habitants du village ayant participé aux manifestations organisées en 2022 et comptons sur votre présence pour celles qui seront menées en 2023.

Programme des manifestations :

- Repas pour la soirée Printemps le 25 mars 2023
- Brocante le 28 mai 2023
- Fête Nationale le 13 et 14 juillet 2023 (retraite aux flambeaux / repas / jeux)
- Repas pour le Beaujolais Nouveau le 18 novembre 2023

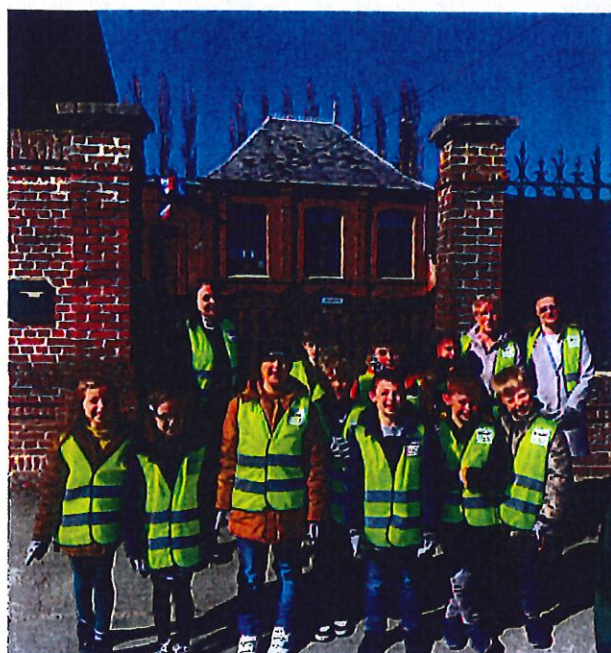
A l'occasion de la fête de Pâques, un après-midi dédié aux loisirs créatifs sera organisé le 15 avril 2023 pour les enfants du village.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie festive de votre village, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous attendons nombreux!

Amicalement.

La Présidente
Elodie CRAME

Rétrospective de l'année scolaire 2022



Sortie France Propre Région HDF



**Arrivée d'un élève Ukrainien, tournage
France 2**

Inauguration du city stade



Plantation dans le jardin

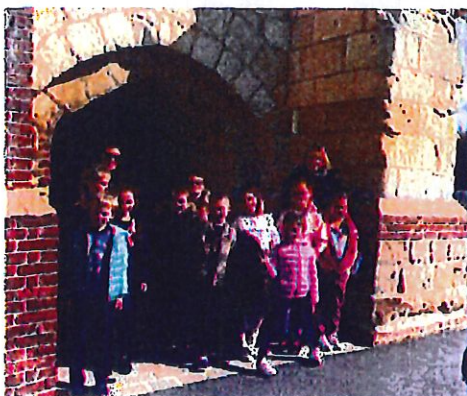


Bac à boue

Préservation des hirondelles



Sortie dans le village et découverte de la mairie



Visite de l'église



Compote de pommes

Atelier micro folie



Le 11 Novembre



Halloween



Soupe à la citrouille et Téléthon

Visite de la boulangerie et atelier chocolat



Atelier contes et goûter de Noël



Festival de l'arbre et des chemins ruraux



Randonnée Vespérale



La maîtresse de CE2 ainsi que ses élèves vous présentent leurs Meilleurs Voeux et vous donnent rendez-vous pour de nouvelles aventures en mars lors du Festival de l'arbre et des chemins ruraux de la Région des Hauts-de-France. Nous tenions tout particulièrement à remercier tous les parents qui nous aident dans les projets ainsi que Mr le Maire et son équipe municipale toujours présents à nos côtés.

Une étroite collaboration avec la mairie qui permet à nos élèves de bénéficier de nombreuses activités.

Rétrospective de l' année 2022



Élection du Conseil Municipal des jeunes



Nettoyage des Hauts de France



Chasse aux œufs



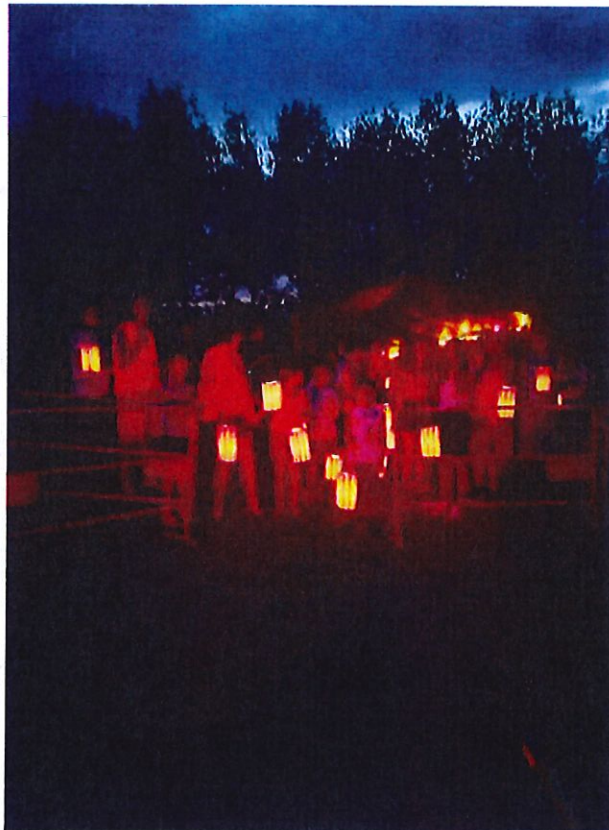
Cérémonie du 8 mai 1945



Fête des voisins



Cérémonie de l'appel du 18 juin



Retraite aux flambeaux du 14 juillet



Opération Octobre Rose



Halloween



Distribution des colis à nos aînés et de cadeaux aux plus jeunes



Concours des maisons fleuries

Cette année 2022 a vu la mise en place d'un concours de maisons fleuries dans la commune.

Deux catégories étaient représentées :

- les cours et jardins
- les fenêtres et balcons.

Un jury a été formé, composé de 5 personnes intéressées par ce projet. Elles ont parcouru 2 fois le village, admiré les devantures et ont établi un classement dont les résultats et récompenses ont été remis le 11 novembre à la salle des fêtes du village.

Les gagnants (3 par catégorie) se sont vus remettre une jolie rose offerte par les établissements « Grenier » et une carte cadeau offerte par la commune d'un montant de 30, 50 ou 80 euros selon le classement.



Nous vous attendons plus nombreux cette année 2023 pour participer à la 2^{ème} édition de notre concours !!!

Festival de l'Arbre et des chemins ruraux

Vendredi 17 mars 2023
à Macquigny (02120)

Inauguration 10h30
Ateliers avec intervenants de la Région des Hauts-de-France
autour de l'Arbre, de la haie...

Village de Macquigny, parcours fléché

Renseignements auprès de la mairie ou de l'école de Macquigny

Tout le programme sur :
festivaldelarbre.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France



Les dépôts sauvages concernent l'ensemble de la société. Ils ont un impact direct sur la qualité de vie, la nature et l'environnement. Malgré cela, de nombreux signalements de dépôts sont toujours présents sur notre commune et posons-nous la question : POURQUOI ?

Les déchèteries sont gratuites et ouvertes toute la semaine, alors la réponse à la question serait plutôt de la fainéantise, un manque d'éducation et de respect envers les autres. Tous les jours la collectivité se bat pour trouver les responsables et les traduire en justice et de nouveaux outils vont aider à lutter contre ce fléau comme la vidéo surveillance bientôt opérationnelle dans notre commune.

Que dit la loi sur le dépôt sauvage ?

Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. C'est le code de l'environnement qui définit le déchet de la manière suivante : « *toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire* ». Le détenteur de déchet est défini comme la personne qui se trouve en possession des déchets et est responsable de la gestion de ses déchets. L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère au maire et au préfet le pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Différentes sanctions sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a sauvagement déposé. Le non-respect des modalités de collecte des déchets

(contenant, tri, jour, ...) est sanctionné par une amende de 2ème classe, soit 35 € qui peut s'élever jusqu'à 75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours suivants et jusqu'à 150 € en cas de faute de paiement.

Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3ème classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard). Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5ème classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende. Enfin, une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.



Les déjections canines sont aussi un vrai fléau, on en trouve partout dans notre village. Ce n'est pas toujours la cause des toutous mais bien des maîtres qui ne respectent pas les autres citoyens et qui énerve lorsque vous posez le pied dessus. Des sanctions sont prévues pour ceux qui ne respectent la loi et la municipalité fera tout pour la faire respecter.





Rappel de la loi

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.



CALENDRIER DES MARCHES 2023

ASSOCIATION RANDONNEE NATURE AMITIE BOUE THIERACHE

juillet		OCTOBRE	
Dim. 2	MALZY + Repas avec Régis	Dim. 1	LA NEUVILLE LES DORENGT 
Dim. 9	ESQUEHERIES – Brocante	Dim. 8	BOUE Octobre Rose
Dim. 16	BOUE – Blessés de guerre	Dim. 15	LE CATEAU
Dim. 22	Voyage annuel ARNA 	Dim. 22	BUIRONFOSSE
Dim. 23	PAPLEUX	Dim. 29	VILLERS LES GUISE
Dim. 30	LA CAPELLE – salle Hennebelle		
AOÛT		NOVEMBRE	
Dim. 6	PROIX	Dim. 5	SAINT-SOUPLET
Dim. 13	LANDRECIES	Dim. 12	MONCEAU SUR OISE
Dim. 20	MACQUIGNY – Brocante	Dim. 19	VANDENCOURT
Dim. 27	GUISE – rdv place Lesûr	Dim. 26	CARTIGNIES
SEPTEMBRE		DECEMBRE	
Dim. 3	FLAVIGNY LE GRAND – Brocante	Dim. 3	ETAVES ET BOCQUIAUX
Dim. 10	LA FLAMENGRIE	Dim. 10	LE NOUVION – Marché de Noël 
Dim. 17	BOUE – Place A. Venet 	Dim. 17	PRISCHES
Dim. 24	OISY	Dim. 24	ENGLANCOURT
		Dim. 31	LAVAQUERESSE



Les marches se font sur un parcours de 8 à 10 kilomètres environ.

Le départ est à 8h30 précise sur la place de l'église du village, pour un retour vers 10h30 / 11h00.

Les chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse, sous la responsabilité de leur propriétaire.

En cas de mauvaises conditions météo, la marche peut être annulée, consultez le site Internet ou votre messagerie la veille ou le jour de la marche.

Renseignements auprès du Président de l'association
ARNABT MARLETTE Jean-Louis 06 76 21 39 60

Place du Général de Gaulle – 02450 Boué

Inscription sur place : 1 €

L'inscription vaut certificat de bonne santé

Adhésion à l'association pour 2023 : 4 €

* Nos propositions de sorties vous seront communiquées ultérieurement.

I.P.N.S.



CALENDRIER DES MARCHES 2023

ASSOCIATION RANDONNEE NATURE AMITIE BOUE THIERACHE

JANVIER		AVRIL	
Dim. 8	MALZY <i>Galette des Rois</i>	Dim. 2	MOLAIN
Dim. 15	CATILLON	Dim. 9	CRUPILLY
Dim. 22	A.G. Boué <i>salle des Fêtes</i>	Dim. 16	LESQUIELLES ST GERMAIN
Dim. 29	FESMY	Dim. 23	MARLY-GOMONT
		Dim. 30	LESCELLE
FEVRIER		MAI	
Dim. 5	ETREUX	Dim. 7	GROUGIS
Dim. 12	WASSIGNY	Dim. 14	BOUE – rdv parking Mahieux
Dim. 19	DORENGT	Dim. 21	VENEROLLES
Dim. 26	MAROILLES	Dim. 28	WIEGE-FATY
MARS		JUIN	
Dim. 5	TUPIGNY	Dim. 4	PUISIEUX
Dim. 12	FONTENELLE	Dim. 11	VAUX-ANDIGNY
Dim. 19	MENNEVRET – fête de la ☀	Dim. 18	BERGUES s/ SAMBRE -
Dim. 26	HANNAPES	Dim. 18	Repas annuel d'été de l'association 🍷👥
		Dim. 18	12h30 au Gard à Etreux
		Dim. 25	VALLE MULATRE

<p>Les marches se font sur un parcours de 8 à 10 kilomètres environ.</p> <p>Le départ est à 8h30 précise sur la place de l'église du village, pour un retour vers 10h30 / 11h00.</p> <p>Les chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse, sous la responsabilité de leur propriétaire.</p> <p>En cas de mauvaises conditions météo, la marche peut être annulée, consultez le site Internet ou votre messagerie la veille ou le jour de la marche.</p> <p>* Nos propositions de sorties vous seront communiquées ultérieurement.</p>	<p>Renseignements auprès du Président de l'association ARNABT MARLETTE Jean-Louis 06 76 21 39 60</p> <p>Place du Général de Gaulle – 02450 Boué</p> <p>Inscription sur place : 1 € L'inscription vaut certificat de bonne santé</p> <p>Adhésion à l'association pour 2023 : 4 €</p>
---	---

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS 2023

AUDIGNY - FLAVIGNY-LE-GRAND & BEURAIN MACQUIGNY - MONCEAU-SUR-OISE

JANVIER-23	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
DIM 01 Jour de l'an	MER 01	MER 01	SAM 01	LUN 01 Fête du travail	JEU 01
LUN 02	JEU 02	JEU 02	DIM 02	MAR 02	VEN 02
MAR 03	VEN 03	VEN 03	LUN 03	MER 03	SAM 03
MER 04	SAM 04	SAM 04	MAR 04	JEU 04	DIM 04
JEU 05	DIM 05	DIM 05	MER 05	VEN 05	LUN 05
VEN 06	LUN 06	LUN 06	JEU 06	SAM 06	MAR 06
SAM 07	MAR 07	MAR 07	VEN 07	DIM 07	MER 07
DIM 08	MER 08	MER 08	SAM 08	LUN 08 Victoire des Alliés 1945	JEU 08
LUN 09	JEU 09	JEU 09	DIM 09	MAR 09	VEN 09
MAR 10	VEN 10	VEN 10	LUN 10 L.de Pâques	MER 10	SAM 10
MER 11	SAM 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11
JEU 12	DIM 12	DIM 12	MER 12	VEN 12	LUN 12
VEN 13	LUN 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13
SAM 14	MAR 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14
DIM 15	MER 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15
LUN 16	JEU 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16
MAR 17	VEN 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17
MER 18	SAM 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18 J.de l'Ascension	DIM 18
JEU 19	DIM 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19
VEN 20	LUN 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20
SAM 21	MAR 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21
DIM 22	MER 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22
LUN 23	JEU 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23
MAR 24	VEN 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24
MER 25	SAM 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25
JEU 26	DIM 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26
VEN 27	LUN 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27
SAM 28	MAR 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28
DIM 29	MER 29	MER 29	SAM 29	LUN 29 L.de Pentecôte	JEU 29
LUN 30	JEU 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30
MAR 31	VEN 31	VEN 31	MER 31		

● Ordures ménagères ● Tri

Tous les emballages et le papier se recyclent !



Pour la bonne organisation du service de collecte et afin d'éviter la surcharge de la benne des ordures ménagères, il vous est demandé de **présenter systématiquement vos déchets ménagers chaque semaine**, la veille au soir du ramassage.

En dehors de la période de ramassage, merci de ne pas laisser vos contenants sur la voie publique jusqu'à la prochaine collecte. Respectons le cadre de vie de chacun.



03.23.61.12.17

www.cctso.fr



contact@cctso.fr



Thiérache
Sambre & Oise
Communauté de Communes

Besoin d'aide ou de conseils
pour vos démarches
administratives ?

Santé, famille, retraite, droits,
logement, impôts, carte grise,
recherches d'emploi, accompagnement
aux démarches numériques...

Les agents France services vous
accueillent sur rdv et vous accompa-
gnent pour toutes vos démarches
administratives du quotidien, tout près
de chez vous.



**Thiérache
Sambre & Oise**
Communauté de Communes

Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
469 rue Sadi Carnot 02120 GUISE
www.cctso.fr



**FRANCE
CONTACTS**

LES SERVICES PUBLICS À VOTRE PORTE

Une application mobile gratuite pour trouver facile-
ment les réponses à vos questions du quotidien !

Administrations - Services - Loisirs -
Droits - Justice - Equipements...



Bientôt disponible sur votre
territoire

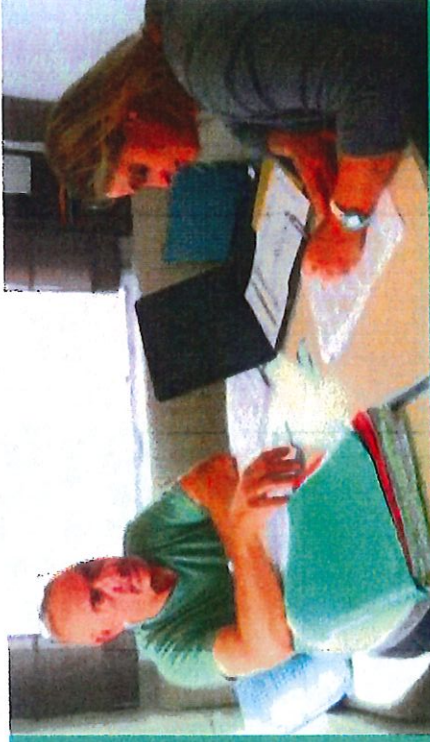


**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE SERVICES

Bus France Services Itinérant
France Services Passerelle 70
GUIDE



**Thiérache
Sambre & Oise**
Communauté de Communes

Bus France Services Itinérant

Planning mensuel

Horaires Matin : 9h30-12h15
Après-midi : 13h45-16h30



	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
1 ^{er} du mois	Vénérolles	Malzy	Aisonville et Bernoville	Grougis	Vaux-Andigny	Wassigny	Lavaqueresse	Iron	La Vallée-Mulâtre	Molain
2 ^{ème} du mois	Villers-les-Guise	Crupilly	Flavigny-le-Grand	Audigny			Vadencourt	Grand-Verly	Mennevret	Petit-Verly
3 ^{ème} du mois	Oisy	Hannapes	Marly-Gomont	Chigny	Etreux (Le Gard)		Hauteville	Bernot	Ribeauville	Saint-Martin-Rivière
4 ^{ème} du mois	Monceau-sur-Oise	Macquigny	Proix	Noyales			Lesquielles-Saint-Germain	Tupigny	Proisy	Romery

NOUVEAU

France Services de GUISE



Adresse Passerelle 70
70 Place d'Armes
02120 GUISE

Horaires

Du lundi au vendredi
9h00-12h30/13h30-17h

Bus France Services Itinérant
Sur RDV
Au 07.85.78.24.48

France Services Guise
(Sur RDV)
03.52.62.67.46
Permanence Impôts
Avec ou Sans RDV
03.52.62.67.47

LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Rejoignez l'équipe 2023,
inscrivez-vous sur

snu.gouv.fr



Vous avez entre 15 et 17 ans en 2023 ?
Venez vivre une expérience unique pour vous découvrir,
vous dépasser et créer des liens forts. Rejoignez l'équipe SNU 2023 !

POURQUOI SE LANCER ?

- 1 Pour affirmer vos valeurs
- 2 Pour être utile aux autres
- 3 Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire
- 4 Pour construire un parcours qui vous ressemble

LES 3 ÉTAPES DU SNU

1

Séjour de cohésion :

- 2 semaines
- Dans un autre département

Chaque volontaire peut choisir parmi les différents séjours proposés, en fonction de sa zone de congés scolaires :

Séjour février	Séjour avril	Séjour juin	Séjour juillet
<ul style="list-style-type: none">• Zone C* : du 19/02/2023 au 03/03/2023	<ul style="list-style-type: none">• Zone A* : du 09/04/2023 au 21/04/2023• Zone B* : du 16/04/2023 au 28/04/2023	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 11/06/2023 au 23/06/2023	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 04/07/2023 au 16/07/2023

2

Mission d'intérêt général :

- 84 heures minimum à initier dans l'année qui suit le séjour de cohésion
- Près de chez vous

3

Engagement volontaire (facultatif) :

- 3 mois ou plus
- Partout en France ou dans le monde
- Entre 16 et 25 ans

ILS L'ONT FAIT

Charline, 16 ans, Grigny

« C'est la plus belle aventure de ma vie, c'est unique, indescriptible et inoubliable, alors merci ! J'ai plus qu'aimé ce séjour. »

Jaïd, 15 ans, Saint-Aubin

« Je voudrais vous remercier de ce séjour de cohésion, grâce à vous j'ai confiance en moi, j'ai pu apprendre beaucoup de choses ! »

Tristan, 17 ans, Nantes

« Je tiens à dire qu'au début j'étais un petit peu stressé car je ne savais pas du tout comment ça allait se passer. Mais au fur et à mesure des jours, j'ai vraiment aimé ! J'ai appris plein de choses avec les différentes activités et les ateliers qui me serviront pendant longtemps ! »

* Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

Zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rejoignez l'équipe 2023, inscrivez-vous !

snu.gouv.fr #SNUjyvais



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !